



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° TRA-SE-09

Gestion externalisée du poste pneumatique dans une flotte de transport de personnes

1. Secteur d'application

Transport collectif de personnes (autobus et/ou autocars) dont la partie pneumatique est gérée de façon externalisée et globale (solution prix au kilomètre ou prix par carte grise).

2. Dénomination

Gestion externalisée et globale du poste pneumatique sur une flotte d'autobus et/ou autocars consistant en quatre opérations cumulatives : réglage des géométries, contrôle des pressions, recreusage et suivi des usures.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Dans le cas d'une gestion externalisée du poste pneumatique, le demandeur fournit :

- le contrat ou l'avenant au contrat commercial entre le prestataire et le gestionnaire de la flotte de véhicules, dans lequel le fournisseur de pneumatiques s'engage à ce qu'au minimum :
 1. 65% des pneus quittant l'entreprise pour rechapage ou valorisation soient recreusés ;
 2. les pneus des véhicules soient vérifiés en pression 3 fois par an au minimum (sur vérification ou remplacement du pneu) ;
 3. 70% des pneus neufs introduits dans la flotte (hors dommages accidentels) soient acceptés au rechapage ;
 4. l'ensemble des véhicules sous contrat subit au moins une fois par an une opération (permutation et/ou retournement sur jante) ;
- un document justifiant du nombre et du type de véhicules en contrat, à part ou pouvant être inclus dans le contrat commercial.

Cette opération n'est pas cumulable avec la fiche d'opération standardisée TRA-SE-05 (recreusage des pneumatiques de poids lourds).

4. Durée de vie conventionnelle

1 an.

5. Montant des certificats en kWh cumac

Catégorie	Montant en kWh cumac / autobus	X	Nombre d'autobus en gestion externalisée
Autobus	975		

Catégorie	Montant en kWh cumac / autocar	X	Nombre d'autocars en gestion externalisée
Autocars	1 035		